



Le management de Claranova accompagne la croissance du Groupe

Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle Mixte des Actionnaires de Claranova SA le 29 novembre 2018

Paris, France – le 8 novembre 2018. Résolument ancré dans une trajectoire de croissance, le groupe Claranova vient de publier sur le 1^{er} trimestre 2018/2019 un **chiffre d'affaires de 48,2 M€ en progression de 61 %**. Cette belle performance, impulsée par l'intégration des acquisitions canadiennes de la division Avanquest mais surtout par **l'accélération de la croissance organique (+33 %)**, démontre une nouvelle fois la bonne orientation de l'ensemble des activités du Groupe.

Confiants dans l'avenir et les perspectives du Groupe, Pierre Cesarini et Sébastien Martin, respectivement Président du directoire et membre du directoire, ont souhaité accompagner cette belle dynamique. Pour ce faire, ils ont décidé, en accord avec le Conseil de surveillance, de renoncer à l'attribution de 18 185 000 actions gratuites¹ qui leur étaient réservées.

Cette décision a pour objectif de réduire l'impact comptable de ces attributions sur les performances financières de Claranova. En effet ces attributions auraient entraîné l'enregistrement d'une charge estimée² à plus de 5 M€ au titre des cotisations patronales, grèvant mécaniquement la rentabilité opérationnelle de Claranova sans aucun lien avec le développement de ses activités. La trésorerie du Groupe peut largement couvrir cette opération sans dégrader la situation financière mais le management pense qu'un tel montant pourrait être utilisé plus efficacement pour continuer de pousser la croissance de l'entreprise.

En contrepartie, le Conseil de surveillance a approuvé le versement d'un bonus exceptionnel de 1 700 K€ pour M. Pierre Cesarini et de 430 K€ pour M. Sébastien Martin afin de compenser en partie la perte occasionnée par cette renonciation. Le versement de ces bonus exceptionnels reste conditionné à l'approbation de ces derniers par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29 novembre prochain³.

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Le groupe Claranova informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le **29 novembre 2018 à 10 heures** au siège social de la société situé 89 boulevard National, Immeuble Vision Défense, 92250 La Garenne-Colombes.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 24 octobre 2018. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis. L'avis de convocation paraîtra dans les prochains jours au BALO et dans un journal d'annonces légales.

L'avis de réunion ainsi que tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site Internet de la société : <http://claranova.fr/investors/shareholder-meeting.php>

¹ 14.548.000 actions pour Pierre Cesarini et 3.637.000 actions pour Sébastien Martin.

² Sur la base de la moyenne du cours de bourse des 30 derniers jours à la date de décision du Conseil approuvant le bonus.

³ Claranova rappelle que Pierre Cesarini et Sébastien Martin détiennent, directement et indirectement, respectivement 24 956 885 et 330 500 actions de la Société, soit respectivement 6,34 et 0,08 % du capital et 8,08 et 0,08 % des droits de vote.

Un rapport du Conseil de surveillance, complémentaire au rapport sur le gouvernement d'entreprise est mis à disposition ce jour au siège social ainsi que sur le site internet www.claranova.com.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont également tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

Ligne téléphonique dédiée aux actionnaires individuels : 0 811 04 59 39 (appels facturés 0,05€ la minute + le prix d'un appel local).
Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

À propos de Claranova :

Claranova est un groupe technologique français positionné sur trois grands domaines d'activité : le mobile à travers sa division PlanetArt, l'Internet des Objets via sa division myDevices et la monétisation de trafic sur Internet avec sa division Avanquest. Véritable acteur global de l'Internet et du mobile, Claranova génère un chiffre d'affaires supérieur à 160 millions d'euros dont plus de 90 % à l'international. Ses activités sont :

- *PlanetArt : leader mondial de l'impression sur mobile notamment à travers ses applications FreePrints et FreePrints Photobooks – les solutions les moins chères et les plus simples au monde pour imprimer ses photos ou composer son livre photo à partir de son smartphone;*
- *myDevices : plateforme globale de gestion de l'Internet des Objets (IoT), myDevices permet à ses partenaires de commercialiser des solutions clés en main (« lot in a Box ») à leurs clients. Ces offres permettent de déployer des solutions IoT immédiatement opérationnelles dans les secteurs du médical, de l'hôtellerie, de l'alimentation, de la distribution et de l'éducation ;*
- *Avanquest : spécialisé dans la monétisation de trafic sur internet, Avanquest démultiplie son impact client au travers d'offres de ventes croisées permettant de générer un maximum de trafic et de le monétiser le plus efficacement possible.*